

PLAN DE COURS

ECN 3820A

ÉCONOMIE DES ORGANISATIONS

HIVER 2018

3 CR.

Professeur : **KLEIN, Nicolas**
Disponibilité : jeudi, de 11h30 à 12h30, local C-6038
Courriel : nicolas.klein@umontreal.ca
Téléphone : 514 343-7908

***** Pour connaître les dates importantes du trimestre (modification, abandon, etc.), consultez le calendrier des études : http://fas.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/fas/Documents/Calendrier/Calendrier_2017-2018.pdf *****

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (<http://sceco.umontreal.ca/accueil/>). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours. Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à <http://sceco.umontreal.ca/ressources-services/ressources-formulaires/>.

OBJECTIF DU COURS

Dans ce cours, nous verrons comment la division du travail et la spécialisation, réponses apportées par l'homme aux problèmes de rareté des ressources, ont à leur tour engendré des problèmes spécifiques, comme les problèmes de coordination et de motivation, auxquels les organisations économiques ont vocation à remédier. Nous analyserons en particulier comment et sous quelles conditions un système se fondant sur les prix peut résoudre le problème de coordination, ainsi que quelques solutions alternatives. Nous nous pencherons par la suite sur le problème de motivation, et examinerons en particulier les problèmes de l'aléa moral, de la sélection adverse et des contrats incomplets, les solutions qui y sont apportées, ainsi que les coûts que ces solutions peuvent engendrer.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Pour la première et deuxième partie du cours, le manuel de référence principal sera :

Paul **Milgrom** & John **Roberts**, *Économie, organisation et management*, PUG (1997) [version française de *Economics, Organization and Management*, Prentice-Hall (1992)] (M&R).

Pour la troisième partie du cours, nous utiliserons surtout les notes de cours du Professeur Klaus **Schmidt** de l'Université de Munich.

Bien qu'ils soient plus difficiles des points de vue mathématique et formel et qu'ils aillent un peu plus loin dans l'analyse que nous ne pourrions le faire dans le cadre de ce cours, les ouvrages suivants pourraient néanmoins éventuellement vous être utiles, surtout pour la troisième partie du cours :

Patrick **Bolton** & Mathias **Dewatripont**, *Contract Theory*, MIT Press (2005) (B&D).
Hugh **Gravelle** & Ray **Rees**, *Microeconomics*, Pearson Education Limited (2004) (G&R).

Des copies de ces manuels devraient être disponibles à la réserve de la Bibliothèque des Lettres et sciences humaines.

ÉVALUATION

Soient I et F vos notes aux examens intra et final respectivement. Alors votre note finale sera $0.35I+0.65F$.

LE PLAGIAT À L'UDEM EST SANCTIONNÉ PAR LE *RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LA FRAUDE ET LE PLAGIAT CONCERNANT LES ÉTUDIANTS*. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LE SITE WWW.INTEGRITE.UMONTREAL.CA.

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, il faut s'adresser au Secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant sera informé par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise d'un examen intra est la suivante : passer un examen intra différé OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session). En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen final non cumulatif.

« *L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. [...] il doit [...] fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.* »

SITE INTERNET DU COURS

www.nicolasklein.com

CONTENU DU COURS

Partie 1 : Introduction

- I) De l'importance de l'organisation (M&R, Ch. 1)
- II) Organisation économique et efficacité (M&R, Ch. 2)

Partie 2 : Le problème de coordination

- III) Les prix comme moyens de coordination et de motivation (M&R, Ch. 3)
- IV) La coordination des plans et des actions (M&R, Ch. 4)

Partie 3 : Le problème de motivation

- V) L'aléa moral (M&R, Ch. 6-7; G&R, Ch. 20; B&D, Ch. 4)
- VI) La sélection adverse (M&R, Ch. 5; G&R, Ch. 20; B&D, Ch. 2-3)